II

LES SIGLES DE PERSONNAGES DANS LA COMÉDIE (A PROPOS DE TÉRENCE, *HEAUT.* 242-250)

PAR J. ANDRIEU
Élève de l'École des hautes études

Dans *Heaut.* 242-250, la répartition des répliques entre les différents personnages offre quelque difficulté. La disposition adoptée par les manuscrits semble inspirée par le désir de faire participer Dromon au dialogue ; mais il est probable que le personnage est ici muet. C'est, en effet, un *servolus ;* il n'aura pas de part active à l'action et il sortira de scène sans rien répondre au congé de Syrus. D'ailleurs, sa réplique essentielle, celle du v. 245, est donnée à Syrus par tous les manuscrits (sauf P^2), qui semblent avoir gardé ici la trace de la bonne interprétation. Les répliques « Ain tu » et « Sic est » du v. 242 sont dites vraisemblablement par Clinia et Clitiphon ; elles sont en ce cas remarquablement en place, la première répondant bien à l'inquiétude nerveuse de Clinia et l'autre aux encouragements de Clitiphon ; au contraire, si on les attribue à Syrus et à Dromon, elles sont inintelligibles, à moins qu'on ne les rapporte à une conversation engagée avant l'entrée en scène. Or, dans le théâtre latin, lorsque des personnages arrivent en parlant pour eux-mêmes, leurs paroles ont toujours un sens en fonction de l'intrigue (cf. *Heaut.* 381, *Phor.* 349, 485, *Ad.* 447, 517, 636, etc. ; cf. aussi, *Hec.* 415, un exemple de *ain tu* construit avec une proposition infinitive).

Le procédé en jeu, ici, repose donc sur un monologue de Syrus, qui se poursuit, d'ailleurs, *après le départ de Dromon,* aux vers 254 et suivants, et dont les termes sont commentés par Clinia et Clitiphon, effet très fréquent dans le théâtre latin. Quant au fait que Clinia ne voit pas les esclaves en même temps que Clitiphon, on peut rapprocher une situation semblable au v. 376.

Le changement de scène se trouve donc au milieu du v. 242 après « Sic est ». Cette disposition se retrouve chez Térence à *Andr.* 580, *Eun.* 1049, *Hec.* 767, *Heaut.* 954, *Ad.* 81, 635, 958.

Si l'on adopte cette disposition, les sigles sont en défaut au v. 242 ; si l'on conserve l'interprétation des éditions, il faut corriger le sigle de tous les manuscrits au v. 245.

Nous surprenons ici un des nombreux indices du manque de sûreté

des sigles donnés par les manuscrits. C'est ainsi qu'aux vers 187-248 de l'*Asinaria* de Plaute il est nécessaire de substituer le sigle de Diobule à celui d'Argyrippe pour rétablir la cohérence des faits. Parfois même, deux familles de manuscrits sont en opposition pour la répartition des sigles dans un passage et, partant, pour l'interprétation du texte (cf. *Heaut.* 1056-1065, où le Bembinus et les Calliopiens sont cinq fois en opposition).

Ces traces d'erreurs ou d'interprétations divergentes semblent nous indiquer que les sigles des manuscrits n'ont pas une réelle valeur d'authenticité ; tout se passe comme s'ils représentaient des indications de grammairiens ou de metteurs en scène postérieurs à Plaute et à Térence, d'où les erreurs d'interprétation et les divergences de tradition. Il se pourrait aussi que nos manuscrits eussent été copiés sur des papyrus, qui, on le sait, n'ont souvent, dans les fragments de théâtre grec qu'ils nous donnent, qu'un simple signe diacritique pour distinguer les répliques. Les sigles de nos manuscrits seraient alors des restitutions assez tardives. D'ailleurs, l'Ambrosianus de Plaute ne comporte pas non plus de sigles de personnages devant les répliques.

Si l'on devait admettre que nos sigles ont été remaniés ou ajoutés postérieurement à Plaute et à Térence, il conviendrait de ne les accepter qu'après avoir examiné de près s'ils correspondent en fait aux nécessités du dialogue. Il y aurait lieu d'étudier les indications fournies par le texte à ce sujet, aussi bien pour la disposition des répliques que pour leur attribution aux personnages en scène. Il y a là une question difficile, à laquelle nous nous proposons de consacrer un examen méthodique ; nous la posons seulement ici, sans préjuger de la solution, qui sera de grande conséquence non seulement pour l'établissement et l'interprétation du texte, mais aussi pour le classement des manuscrits et la méthode de la critique textuelle.

J. ANDRIEU.